MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

DÉCISION

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le livre Ier du code rural et de la pêche maritime et notamment l'article R. 141-9 ;

Vu le décret n° 84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2016 portant agrément de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Grand-Est ;

Décide :

Article 1er. – Madame Sophie BALDELLI, adjointe du chef du service régional d'économie agricole et agroalimentaire à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Grand-Est, est nommée commissaire du Gouvernement adjointe auprès de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Grand-Est, en remplacement de Madame Héloïse MAISONNAVE.

Article 2. – Madame Sophie BALDELLI exerce sa mission auprès de cette société conformément aux dispositions des articles R. 141-2 et R. 141-9 et suivants du livre 1er du code rural et de la pêche maritime et aux instructions qui lui seront données.

Article 3. – Il est mis fin aux fonctions de commissaire du Gouvernement adjoint auprès de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Grand-Est exercées par Monsieur Hervé LEDOUX.

Article 4. – Le directeur général par intérim de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 08 SEP. 2025

La ministre de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire

Pour la ministre et par délégation,

P / Le directeur général par intérim de la performance économique et environnementale des entreprises

L'adjointe au sous-directeur
Performance environnementale
et valorisation des territoires

Marie-Luce CAMPISTRON